



Frais de Scolarité : Année Scolaire 2020-2021

FRAIS D'INSCRIPTION : USD 300 par enfant

Les frais d'inscription sont à régler le plus tôt possible pour réserver la place de l'enfant dans la classe

FRAIS DE SCOLARITÉ :

| | |
|--|----------|
| 1 enfant inscrit par famille (T1 USD 930 – T2 800 – T3 670) | USD 2400 |
| A partir de 2 enfants inscrits par famille (T1 USD 820 – T2 700 – T3 580) | USD 2100 |

Les frais de scolarité pour chaque année scolaire sont payables à l'EFB à réception de la facture, en 1 fois en début d'année scolaire ou en 3 fois, au début de chaque trimestre (mi-septembre, mi-janvier, mi-avril)

AUTRES FRAIS

FORFAIT ANNUEL PETITES DEPENSES :

uniformes par élève par année, fournitures scolaires, photo de classe, dépenses variées USD 60

2

Le forfait annuel petites dépenses est payable à l'EFB à réception de la facture en début d'année scolaire.

ECOLE ELEMENTAIRE/COLLEGE : Inscription annuelle au CNED*

Scolarité complète : USD 800 – 1050 (selon le niveau)

Scolarité complémentaire (partielle) ** : USD 650 – 750 (selon le niveau)

*Programme officiel français certifié par le ministère de l'Education Nationale Français

** La scolarité complémentaire, uniquement le matin, permet aux élèves de suivre une double scolarité en école cambodgienne l'après-midi. Elle comprend les matières fondamentales : français, mathématiques, questionner le monde (histoire-géographie).



Ces frais sont perçus par l'EFB et versés intégralement au CNED. Ils sont payables directement à l'EFB avant le 20 Juin précédant l'année scolaire. L'EFB règle le CNED directement en bénéficiant d'une remise de groupe. La facture de chaque enfant est ajustée au moment du paiement effectif de la facture du CNED.

COURS EXTRA SCOLAIRES, CANTINE ET PAUSE DÉJEUNER

- Cours extra-scolaires (langue, périscolaire...) : Les frais sont répartis entre les enfants qui sont inscrits.

Anglais : entre 50 et 120\$ par trimestre

Périscolaire : entre 30 et 70\$ par trimestre

Khmer : entre 100 et 200\$ par trimestre (les tarifs baissent si plus d'élèves sont inscrits)

- Pause déjeuné : repas et temps calme :
 - o Cantine*** : 2\$ par repas (un plat végétarien et un plat non végétarien sont proposés)
 - o Surveillance pause déjeuner : Les frais sont répartis entre les enfants qui sont inscrits (environ USD 20-30 par trimestre)

*** L'école donne le choix aux élèves de s'inscrire à la cantine ou d'amener leur repas de la maison.

Les frais extra scolaires sont payables à l'EFB à réception de la facture au début de chaque trimestre (mi-septembre, mi-janvier, mi-avril). Les frais de cantine ne sont pas remboursables sauf si l'élève a plus de 15 jours de maladie.



NOTES :

- A. Si une famille souhaite retirer son enfant de l'EFB en cours d'année scolaire, veuillez informer et consulter le plus rapidement possible la directrice pour le règlement concernant les éventuels remboursements partiels.
- B. Un retard de paiement implique une pénalité d'USD 20 par mois de retard.
- C. Les paiements mensuels encourrent un supplément d'USD 20 par mois.
- D. La plupart des activités périscolaires et/ou excursions et fournitures sont incluses dans les frais de scolarité. Si des frais supplémentaires sont à prévoir, les parents ont le choix d'inscrire leur enfant ou pas pour l'activité prévue.
- E. Tout dégât accidentel ou non-accidentel causé par un enfant à l'infrastructure et/ou aux équipements de l'EFB sera facturé aux parents de l'enfant ayant occasionné le dégât.
- F. Tout paiement effectué à l'EFB ou au CNED pour des frais liés au CNED est final et non-remboursable. Les règlements administratifs du CNED s'appliquent pour la scolarité CNED.
- G. Tout autre débours et/ou modification de cette circulaire seront décidés par le CA (conseil d'administration).
- H. L'assurance de l'école ne prend pas en charge les accidents qui pourraient être causés par un élève sur lui-même ou sur un autre élève. Les parents sont donc fortement encouragés à souscrire à une assurance responsabilité civile et une assurance santé pour leur enfant.